

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein

**Band:** 50 (1899)

**Heft:** 6

**Artikel:** Der älteste Baum der Welt = Le plus ancien des vétérans

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-763744>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

wenn auch anfänglich noch ohne jede Ordnung in der Anlage der Schläge. Diese, ausschliesslich die Amts- und Gemeindewaldungen betreffenden Forstordnungen des 16. und 17. Jahrhunderts, die alle ziemlich übereinstimmend hauptsächlich Regelung des Holzbezuges im Sinne erwähnter Holzordnung, Schutz des Jungwuchses gegen das Vieh, sowie ökonomische Verwertung und möglichste Einschränkung des Holzverbrauches bezweckten, bildeten die ersten Anfänge einer sich entwickelnden Forstwirtschaft und damit gleichsam die Einleitung zu den im allgemeinen erst später auftretenden, die Erhaltung des Waldbestandes direkt sichernden Bestimmungen.

Rüedi, jun.



## Der älteste Baum der Welt.

(Zur Abbildung).

Als ältesten Baum der Welt bezeichnet man — ob mit Recht oder Unrecht, mag dahingestellt bleiben — die Cypresse, welche sich auf dem Platz vor der Kirche zu *Santa Maria del Tule*, unweit der Stadt Oajaca, im südwestlichen Mexiko erhebt.

Dieser Baum, eine *mexikanische Cypresse*, *Taxodium mexicanum Carr.*, besitzt riesige Dimensionen und ein ausserordentlich hohes Alter. Das letztere wurde von Botanikern, so vom jüngern *Decandolle*, zu 6000 Jahren geschätzt, während andere aber nicht mehr als 2000 Jahre zugeben wollen. Schon *Ferdinand Cortez* soll bei der Eroberung Mexikos im Jahr 1519 mit seinem ganzen Heer im Schatten ~~dieser~~ Cypresse gelagert, nach anderer Version freilich unter derselben, von den Eingeborenen hart bedrängt, eine sehr sorgenvolle Nacht zugebracht haben, weshalb ~~der~~ Baum auch die Bezeichnung *Arbol de la noche triste* erhalten hat.

Noch *E. Mielck*\* bildet diese Cypresse als vollbegründten, gesunden und lebenskräftigen Baum ab und teilt eine Beschreibung desselben vom *Baron J. W. Müller* mit, der jene Gegend im Jahr 1857 besucht hatte. Der letztere bezeichnet den Anblick dieses Nadelholzriesen als unbeschreiblich grossartig. 1,6 m über dem Boden hatte der Stamm einen Umfang von 30,8 m (entsprechend beinah 10 m Durchmesser). Seine Höhe betrug reichlich 36 m, der

\* *Eduard Mielck*, Die Riesen der Pflanzenwelt. Leipzig und Heidelberg. 1863.

Umfang der Krone, in welche sich der Stamm ca. 8 m über dem Boden teilte, ca. 160 m.

Wie die an der Spitze dieses Heftes stehende Abbildung neuern Datums zeigt, — das Cliché zu derselben verdanken wir der Zuvorkommenheit unseres verehrten Kollegen Herrn Dr. *Gifford* in Princeton, New Jersey, — ist von jener einstigen Pracht nur eine Ruine geblieben, die freilich selbst in ihrem Verfall noch imponierend wirkt.

Uns kann sie als Beleg dafür gelten, wie berechtigt es ist, die Erinnerung an derartige bewundernswerte Bäume durch Wort und Bild der Nachwelt für alle Zeiten zu erhalten.



### Le plus ancien des vétérans.

(Voir notre gravure.)

On dit, à tort ou à raison, que l'arbre le plus âgé du monde entier se trouve sur la place près de l'église de *Santa Maria del Tule*, non loin de la ville d'Oajaca, dans la partie sud-ouest du Mexique.

Il s'agit d'un *cyprès mexicain*, *Taxodium mexicanum* Carr. — Cet arbre se distingue non seulement par son grand âge, mais aussi par ses proportions gigantesques. *De Candolle*, junior lui a attribué 6000 ans d'existence, tandis que d'autres botanistes ne lui en donnent pas plus de 2000. On prétend que *Ferdinand Cortez*, lors de la conquête du Mexique en 1519, a campé avec toute son armée à l'ombre de ce cyprès; d'aucuns disent il est vrai que l'armée, talonnée par les indigènes, s'était réfugiée sous l'arbre et y a passé une nuit assez troublée; de là le nom qui avait été donné à l'arbre de „*Arbol de la noche triste*“.

*E. Mielck*\* reproduit ce cyprès, en le représentant encore comme un arbre sain, vigoureux, en plein feuillage, et accompagne sa gravure d'une description qu'en fait le baron *J. W. Müller*, lequel séjournait dans la contrée en 1857. Ce dernier relate que l'aspect de ce géant est vraiment saisissant; le tronc, à 1,6 m en-dessus du sol, mesurait 30,8 m (ce qui correspondrait à un diamètre d'environ 10 m); la hauteur de l'arbre était de 36 m au moins, la ramification commençait à 8 m du sol; la périphérie de la couronne pouvait avoir 160 m.

Aujourd'hui, l'aspect de cet arbre a bien changé; de sa splendeur d'autrefois, il ne reste que le souvenir: c'est une ruine, mais qui, même dans sa vétusté, présente encore quelque chose d'imposant. Notre très honorable collègue, Monsieur le Dr. *Gifford* à Princeton (New Jersey), a eu l'extrême obligeance de mettre à notre disposition le cliché, qui

\* *Eduard Mielck*. Die Riesen der Pflanzenwelt. Leipzig et Heidelberg. 1863.

nous permet d'offrir à nos lecteurs la reproduction d'une photographie récente de ce géant du règne végétal.

Chacun reconnaîtra combien il est utile et intéressant de conserver à la postérité le souvenir de végétaux qui ont fait l'admiration de plusieurs centaines de générations.



## Tarifs de transport et douaniers.

Par *C. Bourgeois.*

Les produits ligneux bruts possèdent un volume et un poids relativement considérable par rapport à leur valeur. Des transactions à grandes distances ne peuvent donc avoir lieu qu'à condition d'un transport économique ou de modifications technologiques de la matière première qui en diminuent le volume et le poids, en faveur du prix.

Mais pour chaque assortiment la valeur dépend en une forte mesure des débouchés possibles. Plus le bassin de consommation dans lequel les produits d'une forêt peuvent être déversés est vaste, plus les prix seront élevés et stables. Il est donc dans l'intérêt bien entendu du propriétaire forestier d'étendre son marché: il l'obtiendra par une diminution absolue ou relative des frais de transport.

D'un autre côté le bois — objet de nécessité première — est abondant et bon marché dans certaines contrées, rare et cher dans d'autres. Il est donc du devoir de l'Etat d'atténuer ces contrastes en facilitant les transactions entre les régions boisées et les centres populueux. La question du commerce des bois n'est donc pas seulement d'intérêt privé, elle ressort aussi du droit public.

\* \* \*

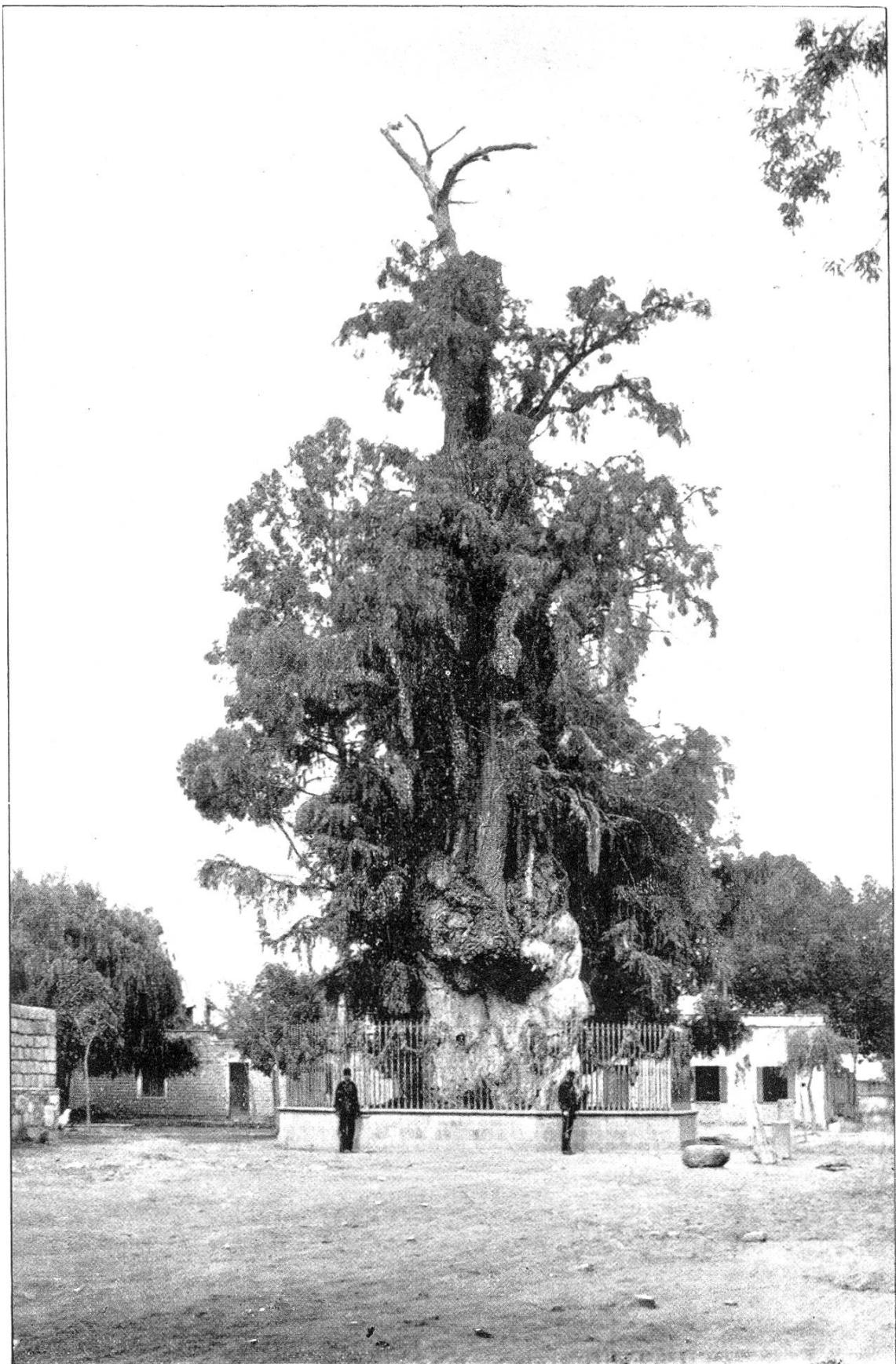
Le commerce des bois est régi par l'abondance et la disette des produits ligneux; par l'offre et la demande.

La Russie, la Scandinavie et l'Autriche-Hongrie, avec les provinces turques qu'elle administre, produisent plus de bois qu'elles n'en consomment. Ce sont là les Etats d'exportation. A eux viennent se joindre d'une façon de plus en plus marquée, certains pays d'outre-mer, spécialement les Etats-Unis d'Amérique.

L'Allemagne, la France et la Suisse produisent passablement de bois. Cependant ces pays en consomment davantage encore et restent tributaires de l'étranger.

La Grande Bretagne, la Belgique et la Hollande, le Danemark l'Espagne et le Portugal, l'Italie et la Grèce sont presque exclusivement réduits à l'importation.

Les pays d'exportation se trouvent donc concentrés au Nord et à l'Est de l'Europe. Au centre existent des contrées plus ou moins équilibrées, tandis que le Midi et l'Ouest sont caractérisés par le manque



Der älteste Baum. — *Le plus ancien des vétérans.*